



SUCCESSIONS FRANCO-SUISSES : COMMENT ÉVITER LES PIÈGES ?

24 novembre 2020

14.00 - 15.25

Planification patrimoniale en France

- Présentation du régime fiscal français des successions
- Quelle est l'incidence du régime matrimonial ?
- Recours au testament pour choisir sa loi applicable
- Incidence du transfert de résidence sur le régime matrimonial
- Quelle stratégie suivre afin de limiter les coûts de successions ?
- Donation graduelle, donation résiduelle, donation transgénérationnelle : quelles sont les opportunités à saisir ?
- Le Pacte Dutreil
- Exemples chiffrés

Remi Dhonneur, Avocat Associé, DLF Avocats, Paris

15.25 - 15.45

Pause-café

15.45 - 16.55

Régime suisse des successions

- Présentation du régime fiscal suisse
- Aspects civils du droit successoral suisse
- Quelle est l'incidence du Régime matrimonial ?
- Conséquence du transfert de résidence sur le Régime matrimonial
- Principales formes de disposition pour cause de mort offertes en droit suisse
- Choix du droit applicable
- Pistes de réflexion pour bien planifier sa succession
- Exemples chiffrés

Caroline Goette, Avocate, Oberson Abels, Genève (Juge assesseur au Tribunal administratif de première instance, affaires fiscales)

Anca Kessler, Avocate, Oberson Abels, Genève

16.55 - 17.25

Cas pratiques de successions entre la France et la Suisse et questions

- Le client décédé était résident fiscal français, les héritiers sont résidents suisses et les actifs sont situés en France et en Suisse
- Le client décédé était résident fiscal suisse, les héritiers sont résidents français et les actifs sont situés en France et en Suisse
- Le client décédé était résident fiscal français, les héritiers sont résidents suisses et les actifs sont situés en Suisse
- Questions des participants

Remi Dhonneur, Avocat Associé, DLF Avocats, Paris

Caroline Goette, Avocate, Oberson Abels, Genève (Juge assesseur au Tribunal administratif de première instance, affaires fiscales)

17.25

Fin de la conférence



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUCCESSIONS FRANCO-SUISSES : COMMENT ÉVITER LES PIÈGES ? 24 novembre 2020

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

• Tél : +33 982 440 575

• Fax : +33 483 076 487

• E-mail : contact@finixevents.com

• Formulaire d'inscription :

FRAIS D'INSCRIPTION : 595 CHF

Nom.....

Société..... Fonction.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Téléphone..... Fax..... E-mail.....

VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

Virement bancaire Carte de crédit* (*EUR seulement, les cartes AMEX ne sont pas acceptées) No. de carte..... Date d'expiration.../..

RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants
Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse contact@finixevents.com pour recevoir une offre personnalisée

ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la conférence. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la conférence. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse contact@finixevents.com. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou le format (webinar ou présentiel) en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.

FINIX EVENTS - 8 avenue de Novel - 74000 ANNECY - FRANCE - Tél.: +33 982 440 575 - Fax: +33 483 076 487